

LE JOURNAL DU SMICTOM

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères



ÉDITO

L'été, déjà présent depuis un mois, est bien installé, et pour plusieurs semaines encore. Nous sommes toujours, lors de la rédaction de cet édito, en pleine canicule. Ceci nous rappelle l'été 2003... Que le temps passe vite, trop vite pouvons nous penser!

Juillet et août, les mois de la détente, des vacances et en principe du soleil vont voir, en alternance, bon nombre de nos citoyens résidents en congés. Au repos ici au pays ou dans d'autres lieux de villégiatures. Ceci afin de récupérer d'une année d'efforts personnels mais aussi professionnels.

Quelle que soit votre situation du moment, vous venez de recevoir le nouveau numéro du Journal du SMICTOM, le numéro 21... Alors je ne peux que vous inviter à prendre le temps de le découvrir...

Vous y trouverez un thème principal certainement inattendu. En effet nous vous invitons à découvrir et tout comprendre sur un objet qui n'occupe pas forcément nos esprits mais qui fait partie de notre quotidien... Objet indispensable partout, tant sur lieu de travail que dans nos foyers et autres lieux. Il s'agit des lampes d'éclairage.

Notre usage de la lumière artificielle et donc la consommation d'énergie qui en découle évoluent avec le temps au fil des technologies qui nous sont proposées. Depuis une dizaine d'années, les évolutions vont dans le bon sens pour l'environnement : moins de consommation énergétique, moins de rejet de CO₂, et surtout, enfin un recyclage quasi intégral! Ainsi pour cela il a fallu développer les filières de collectes et de traitement adéquates. C'est l'information que nous souhaitons faire passer dans ce bulletin avec le secret espoir que, petits ou grands, vous découvrirez des informations techniques mais serez aussi sensibilisés au tri de nos lampes.

Pour l'actualité immédiate du SMICTOM, c'est le changement de prestataire concernant l'exploitation de nos 7 déchèteries. Le travail accompli avec Veolia pendant près de 8 ans a touché à sa fin en ce 18 juillet. Un appel d'offres d'un marché public concernant nos déchèteries nous conduit à confier nos installations, au service de nos concitoyens, à la société Bourgogne Environnement. Le SMICTOM travaille déjà avec ce prestataire dans le cadre du transport des déchets végétaux issus de nos déchèteries. Il s'agit d'un choix raisonné et assumé par vos élus, qui doit permettre la bonne continuité du service. Le SMICTOM reste toujours attentif à la qualité du travail fourni par ses prestataires. Le service public ne doit pas être au rabais ni de mauvaise qualité. Nous aspirons à vous satisfaire dans l'intérêt général!

Le bureau du SMICTOM, les collaborateurs et moi-même vous souhaitons un bel été, de bonnes vacances... Mais aussi une bonne lecture du 21^e numéro du Journal.

Le Président
Michel Tindillère

JUILLET 2015 - n° 21



Coup de projecteurs sur nos lampes...

Trier ses lampes usagées... Un geste devenu réflexe en peu de temps dans notre quotidien. La technologie a considérablement fait changer nos habitudes de consommation dans ce domaine. Il y a encore une petite dizaine d'années, les ampoules traditionnelles et ancestrales (à filament donc!) étaient légions dans nos magasins... Au diable l'idée d'économiser l'énergie et de réduire l'émission de gaz à effet de serre!!! Une nouvelle ère a pourtant vu le jour lorsque les lampes « nouvelle génération » sont arrivées sur le marché, au début des années 2000. Avec elles, il a alors fallu développer leur recyclage. Retour, à la vitesse de la lumière, sur l'évolution qu'a connu notre façon de nous éclairer... >>>

SOMMAIRE

- Coup de projecteurs sur nos lampes...
- Le saviez-vous
- Idées reçues

- Brèves et infos
- Quizz de l'été...
« Es-tu un bon écocitoyen »





Les lampes fluorescentes : Elles existent sous 2 formes : les tubes, communément et faussement appelés « néon » et les ampoules couramment désignées « basses consommation ». Ce type de lampe est aujourd'hui le plus économe en énergie et est classé A ou B. Les tubes sont souvent utilisés pour l'éclairage professionnel de bâtiment (garage, hangar...) mais ont aussi leur place dans le foyer puisqu'ils sont utilisés dans les cuisines ou salle de bains... Les ampoules dites basses consommations sont-elles utilisables dans des pièces diverses de la maison.

Ce genre d'éclairage est à proscrire dans un lieu de passage fréquent (entrée, couloirs, toilettes). Si cette recommandation est suivie, les lampes fluorescentes peuvent atteindre une durée de vie de 15 ans.



Les ampoules à incandescence : Elles se présentent sous plusieurs déclinaisons. Ce sont les plus gourmandes en énergie, elles sont aussi les plus anciennes... Dans cette catégorie se trouve donc la « bonne vieille » ampoule à filament que nous connaissons toutes et tous. Sa durée de vie est estimée à moins de 1 000 heures et se place entre le E et le G sur l'échelle des économies d'énergie. On imagine qu'elle est la plus grande productrice de lumière mais il faut surtout savoir qu'elle produit avant tout de la chaleur (qui ne s'est jamais brûlée avec ce type d'ampoule au moment d'en changer ?) 95 % de chaleur pour 5 % de lumière réelle.

Dans cette même lignée, les ampoules halogènes « classiques » (donc anciennes également) ont des performances comparables et une durée de vie inférieure à 2 000 heures. Fort heureusement

aujourd'hui les halogènes « nouvelle génération » (« basse consommation » ou « haute efficacité ») permettent de réduire de 30 % la consommation d'énergie et peuvent être utilisés pendant près de 5 000 heures.



QUELQUES CHIFFRES...

- Une lampe contient plus de **90 % de matière recyclable et donc recyclée**. En effet elle contient 88 % de verre et 5 % de métaux.
- Depuis 2006, près de **360 000 000 de lampes** ont été recyclés.
- Une lampe « nouvelle génération » consomme **5 fois moins d'énergie** qu'une ampoule à filament.
- La durée de vie des lampes à économie d'énergie est jusqu'à **10 fois supérieure** à celle des ampoules traditionnelles.
- En 2014, Récyclum a collecté **plus de 43 millions** de lampes à économie d'énergie soit une progression de **9 %** par rapport à 2013.
- **66 %** des Français déclarent « recycler » leurs lampes.

Source : *malampe.org*

Idées reçues

Je dois mettre mes lampes dans la poubelle avec le reste des ordures ménagères...

FAUX. Elles sont à déposer en magasins ou à défaut en déchèterie afin qu'elles puissent être recyclées. En revanche, les « anciennes » ampoules à filament sont à jeter dans votre poubelle habituelle.

Les lampes « nouvelle génération » ont un prix d'achat plus élevé que les vieilles ampoules...

VRAI. Mais vous serez, à termes, gagnant sur votre facture de consommation d'électricité et sur la durée de vie de votre lampe.

Les lampes basses consommations (fluo-compactes) émettent des champs magnétiques...

VRAI. Mais c'est le cas de tous vos appareils électriques ou électroniques... Ces champs sont aux normes imposées par l'Union Européenne. Elles sont sans danger pour votre santé (étude réalisée par l'U.E.).

Les lampes halogènes consomment beaucoup d'énergie...

FAUX. L'évolution de la technologie de ces lampes permet désormais de réaliser des économies d'énergie estimées entre 30 et 50 %.

Changer le type de lampes nécessite de modifier l'installation...

FAUX. Les culots et les connecteurs sont exactement semblables aux anciennes ampoules à filament. La seule compatibilité à vérifier est en fonction de l'usage (variateur de lumière ou minuterie par exemple).

Brèves et infos

TROP D'ABUS, PLUS DE CONTRÔLE...

Désormais, pour retirer des sacs jaunes au SMICTOM, nous vous remercions de nous apporter un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité...).

RECRUDESCENCES DES INCIVILITÉS...

Nous l'avions évoqué il y a un an dans notre bulletin (Journal du SMICTOM n° 19), et malheureusement nous constatons toujours autant d'incivilités envers les équipiers de collecte. Insultes, menaces, comportement agressif, certains usagers agissent de façon déplacée et démesurée, sans regret ni remord envers les rippeurs. Voilà qui ne rendra pas plus facile un métier déjà compliqué et risqué...

Alors nous vous remercions de faire preuve de respect, voir de tolérance envers celles et ceux qui ramassent vos déchets... Car pensez bien que s'ils n'étaient pas là, qui s'en chargerait ???

DEPUIS 2009, DE L'EAU A COULÉ SOUS LES PONTS...

Nous vous rappelons que l'adresse de la Lyonnaise des Eaux n'est plus au 48 Quai de Châtillon. En effet le SMICTOM est devenu propriétaire et est arrivé dans ces locaux fin 2009. Nos services et ceux de la Lyonnaise des Eaux ont pourtant pris soin de faire changer les adresses sur internet. Malgré ça, le plus célèbre moteur de recherche de la toile indique toujours la mauvaise adresse... Nous ne comptons plus les usagers venant pour régler leur facture, ou souhaitant ouvrir un contrat ou même expliquer leur situation... Ces particuliers que nous sommes obligés de renvoyer à la bonne adresse... À savoir : **Lyonnaise des Eaux, ZAC de la Fontaine, 9 rue des Côteaux du Giennois, 45500 GIEN**



« Es-tu un bon écocitoyen »

Entoure la bonne réponse, ou celle qui te semble le mieux, compte ensuite le nombre de bonnes réponses obtenues et lis le petit commentaire qui correspond à ton résultat... Bonne chance !

- 1 Je jette les barquettes de glace dans le container jaune...
 - a) Oui
 - b) Non
- 2 Pour aller pique-niquer, mes sandwiches...
 - a) Je les prépare moi-même
 - b) Je les achète tout prêt en supermarché
- 3 Après un bon moment passé sur la plage, mes déchets...
 - a) Je les laisse sur ou dans le sable et je m'en vais
 - b) Je les jette à la poubelle et je les trie car j'ai repéré un container à proximité
- 4 Les canettes que je bois pour me rafraîchir, je les jette ensuite...
 - a) Dans la poubelle avec les ordures ménagères
 - b) Dans une poubelle jaune avec les autres emballages recyclables
- 5 J'adore les barbecues l'été, ma viande...
 - a) Je l'achète au rayon boucherie de mon supermarché ou à la boucherie de mon quartier
 - b) Je l'achète déjà tout emballée dans des barquettes
- 6 J'adore manger des salades composées...
 - a) Je les achète toutes prêtes en supermarché
 - b) J'ai un petit potager, je prends mes légumes (de saison) pour la faire
- 7 L'été, quand il fait très chaud, je sais qu'il faut boire beaucoup d'eau...
 - a) Je bois l'eau du robinet (que je dispose dans une carafe avec des glaçons)
 - b) J'achète de l'eau en bouteille

Tu as 7 bonnes réponses... BRAVO, tu as toujours les bons gestes, tu es un excellent écocitoyen, préserver la planète est pour toi une valeur importante... Continue

Tu as plus 5 bonnes réponses... Tu as souvent les bons gestes mais il ne faut pas en oublier en cours de route...

Tu as moins de 5 bonnes réponses... ATTENTION, la planète réclame toute ton attention... N'hésites pas à te rendre sur le site du SMICTOM (www.smictom-gien.com) pour apprendre à trier et à réduire tes déchets.

Réponses : 1-b ; 2-a ; 3-b ; 4-b ; 5-a ; 6-b ; 7-a



le journal du
SMICTOM M
Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

48 quai de Châtillon - BP 20005
45501 GIEN Cedex
Tél. : 02 38 05 06 75 - Fax : 02 38 38 05 47
contact@smictom-gien.com
www.smictom-gien.com

Directeur de la publication : *Éric Ducas*
Comité de rédaction : *Anne Rozul, Pierre Lodre, Alexandre Fovuit*
Textes : *Nicolas Tindillère*
Photos : *SMICTOM*
Conception et réalisation :
EFIL COMMUNICATION - 02 47 47 03 20